



Syndicat CGT des personnels de la ville de Mérignac  
30 rue Maurice Utrillo 33700 Mérignac  
Tél : 05.56.18.88.80    Mobile : 06.49.61.61.74  
Courriel : [cgt@merignac.com](mailto:cgt@merignac.com) 



Monsieur Alain ANZIANI  
Maire de Mérignac  
60 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny  
33700 MERIGNAC

Mérignac, le 18 novembre 2024

Réf. : 2024/025  
Objet : **Attaques contre la Fonction publique**

Monsieur le Maire,

Notre syndicat CGT des services publics vous alerte sur les inquiétudes grandissantes des agent-es de la collectivité.

Le gouvernement et son nouveau ministre de la Fonction publique, Monsieur Kasbarian, annoncent poursuivre la casse des services publics par des restrictions budgétaires envers les collectivités locales, alors que le transfert des compétences n'a cessé d'augmenter et qu'une crise socio-économique met à mal le peuple.

La casse des services publics continue et s'amplifie par ceux dont la politique a été remise en cause par les urnes.

La stigmatisation quotidienne des fonctionnaires, jamais rattachée à la notion de service public, impacte fortement le moral de vos agent-es. L'intérêt général devient absent du paysage. Pourtant, la crise COVID n'est pas si lointaine.

Dévoué-es et engagé-es sur le terrain, ceux-celles-ci travaillent avec détermination afin d'apporter à la population un service public de qualité et de proximité. Aujourd'hui, force est de constater que l'attractivité n'y est plus (rémunération, évolution de carrière, conditions de travail, complexité des procédures, etc.), peu postulent et nombreux-ses sont ceux-celles qui partent ou envisagent de quitter le navire.

Pour aggraver la situation, Monsieur Kasbarian, unilatéralement, a décidé de sanctionner la maladie des agent-es public-ques : 3 jours de carence et 10% de réduction de salaire !

Il tente également de vous imposer des restrictions d'effectifs (100 000 sur tout le territoire).

Les remises en cause du statut et de son caractère national s'inscrivent dans la poursuite de la politique de différenciation territoriale, de regroupement forcé des communes, de renforcement des

prérogatives des métropoles et des régions, en dépossédant lentement mais sûrement les élu·es locaux·ales de leur pouvoir : la libre administration de leur collectivité.

Moins d'argent, moins d'agent·es, la CGT vous pose alors la question : comment ferez-vous demain pour mettre en œuvre vos politiques publiques au service de vos concitoyen·nes et de vos territoires ?

Est-ce vraiment pour cela que vous avez voulu vous engager ?

Dans un contexte de crise, au milieu d'un chaos politique, le « quoi qu'il en coûte » devrait correspondre à l'amélioration des services publics dans les territoires.

Premiers acteur·rices de ceux-ci, les agent·es doivent pouvoir exercer leurs métiers dans les meilleures conditions avec la reconnaissance qui leur est due.

Cela passe pour nous par réaffirmer nos revendications dont la satisfaction est totalement en adéquation avec le renforcement de nos services.

Nous vous invitons à affirmer votre refus des coupes financières imposées aux collectivités locales, ce qui peut passer par le vote de budgets volontairement en déséquilibre, ou par d'autres initiatives en direction des services de l'Etat.

Comme le disait Bertolt Brecht : « **Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu...** ».

La CGT est et sera toujours dans la défense des agent·es et du service public. Mais maintenant, pour la défense des intérêts de vos administré·es, la balle est aussi dans votre camp...

Nous vous invitons, en particulier, à intervenir en ce sens lors des assemblées d'élu·es locaux·ales qui se tiennent dans la période.

Recevez nos salutations syndicales.

Vous en remerciant par avance,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Karol GORSKI  
Secrétaire Général